



CC du Plateau Picard (Siren : 246000566)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Plessier-sur-Saint-Just
Arrondissement	Clermont
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frans DESMEDT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace de Baynast,
Numéro et libellé dans la voie	140 rue Verte
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60130 LE PLESSIER SUR SAINT JUST
Téléphone	03 44 78 70 02
Fax	03 44 78 72 91
Courriel	accueil@cc-plateaupicard.fr
Site internet	www.cc-plateaupicard.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	30 768
-----------------------------	--------

Densité moyenne

69,71

Périmètre

Nombre total de communes membres : 52

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Airion (216000067)	553
60	Angivillers (216000141)	190
60	Avrechy (216000331)	1 167
60	Brunvillers-la-Motte (216001123)	345
60	Bulles (216001156)	910
60	Catillon-Fumechon (216001321)	541
60	Cernoy (216001362)	300
60	Coivrel (216001578)	253
60	Courcelles-Epayelles (216001677)	208
60	Cressonsacq (216001768)	456
60	Crèvecœur-le-Petit (216001784)	149
60	Cuignières (216001859)	252
60	Domfront (216001990)	313
60	Dompiere (216002006)	242
60	Erquinvillers (216002147)	185
60	Essuiles (216002204)	576
60	Ferrières (216002303)	483
60	Fournival (216002501)	521
60	Gannes (216002659)	341
60	Godenvillers (216002733)	231
60	Grandvillers-aux-Bois (216002824)	328
60	La Neuville-Roy (216004515)	967
60	Le Frestoy-Vaux (216002600)	255
60	Léglantiers (216003541)	556
60	Le Mesnil-sur-Bulles (216003962)	274
60	Le Plessier-sur-Bulles (216004911)	214
60	Le Plessier-sur-Saint-Just (216004929)	517
60	Le Ployron (216004978)	114
60	Lieuvillers (216003616)	717
60	Maignelay-Montigny (216003715)	2 731
60	Ménévillers (216003905)	105
60	Méry-la-Bataille (216003921)	634
60	Montgérain (216004127)	184
60	Montiers (216004143)	435
60	Moyenneville (216004358)	642
60	Noroy (216004614)	237
60	Nourard-le-Franc (216004622)	343
60	Plainval (216004895)	407
60	Pronleroy (216005090)	393
60	Quinquempoix (216005165)	325

60	Ravenel (216005207)	1 111
60	Rouvillers (216005470)	283
60	Royaucourt (216005504)	212
60	Sains-Morainvillers (216005587)	276
60	Saint-Just-en-Chaussée (216005744)	6 059
60	Saint-Martin-aux-Bois (216005785)	292
60	Saint-Remy-en-l'Eau (216005884)	419
60	Tricot (216006346)	1 437
60	Valescourt (216006445)	293
60	Wacquemoulin (216006882)	310
60	Wavignies (216006916)	1 224
60	Welles-Pérennes (216006924)	258

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Conformément à l'article L.2224-7 du Code Général des Collectivités territoriales.</i>
- Assainissement collectif <i>Conformément à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités territoriales.</i>
- Assainissement non collectif <i>Conformément à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités territoriales.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales - Politique de lutte contre la pollution et de protection de la qualité et de la quantité de la ressource en eau dont établissement d'un schéma directeur de l'eau; - Mise en valeur des pratiques agricoles et industrielles respectueuses de l'environnement; - Promotion et valorisation d'actions intercommunales de protection et de mise en valeur du paysage et du patrimoine ; - Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : le territoire de la Communauté de communes est intégré dans 4 bassins hydrographiques (bassin hydrographique de l'Aronde, de la Brèche, de la Somme Aval et de l'Oise Moyenne) et est donc concerné par 4 SAGE. L'exercice de la compétence pourra être confié ou transféré pour chacun des bassins à un syndicat mixte ouvert ou fermé ou un syndicat mixte reconnu établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) ou un établissement public territorial de bassin (EPTB).
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Action sociale facultative en faveur des élèves du second degré</i>
- Action sociale - Politique en faveur des services à la personne : création et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire au sein de chaque pôle principal et pôle d'équilibre définis par la schéma de cohérence territoriale , gestion d'un service à caractère social de portage de repas à domicile; - Politique globale en faveur de la petite enfance ; - Formation aux emplois d'animation des centres de loisirs, ou des activités de loisirs des jeunes; - Soutien au projet de création de petites unités de

vie pour les personnes âgées ; - Politique pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes privées d'emploi et dispositifs en résultant.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; - Politique locale de commerce et de soutien aux activités commerciales et d'internationalisation ; - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; - Aide à la création, à la revitalisation ou au maintien des commerces et services de proximité, y compris les sédentaires pour les communes (par l'accompagnement des communes au maintien de l'activité commerciale ou artisanale et par la participation par fonds de concours au financement de certaines opérations de maintien de commerces de proximité et de services); - Actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté de communes : appui et conseils aux porteurs de projet, recensement des locaux disponibles, mobilisation des réseaux (chambres consulaires, associations d'initiatives, association de commerçants ...) ; - Opération collective de Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC); - Appui à l'élaboration de l'agenda d'accessibilité (Adap) pour les entreprises éligibles à la FISAC

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs attenants aux collèges d'enseignement du second degré du territoire

- Lycées et collèges

Participation aux dépenses d'investissement pour l'extension et la rénovation des bâtiments scolaires du 2ème degré, par convention avec le département ; Création et gestion d'un service d'apprentissage scolaire de la natation ; Action sociale facultative en faveur des élèves du second degré.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Soutien aux manifestations sportives intercommunales : relève de l'intérêt communautaire le rallye raid sportif Plateau Picard; - Opérations en faveur des pratiques artistiques ; - Politique de développement de la lecture; - Manifestations s'inscrivant dans le cadre d'une programmation intercommunale.

- Activités sportives

Création et gestion d'un service d'apprentissage scolaire de la natation

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Création d'un fonds d'intervention foncière chargé des acquisitions foncières, pour son propre compte ou pour celui des communes membres et à leur demande, liées à la réalisation d'opérations de logement, d'équipements publics, de maintien de services ou de commerces.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Instauration d'un service de transport à la demande par délégation conventionnelle de compétence conclue avec le Conseil Régional des Hauts de France.

- Plans de déplacement urbains

Plan intercommunal des déplacements

- Etudes et programmation

Projet de territoire et tout autre dispositif contractuel de programmation, de développement et d'aménagement du territoire ; Création et gestion d'un système d'informations géographiques accessible à l'ensemble des communes membres.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Aménagement, entretien et gestion des abords des gares de chemin de fer en service.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Acquisition, aménagement et entretien du chemin vert

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opération en faveur de l'amélioration de l'habitat et de la transformation de bâtiments en logements

Autres

- Gestion d'un centre de secours

Contribution légale au service départemental d'incendie et de secours (centre de secours transféré au SDIS)

- NTIC (Internet, câble...)

Création et gestion d'un système d'informations géographiques, accessible à l'ensemble des communes membres ; Service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du CGCT.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création ou aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SI des eaux de l'Hardière (200087666)	SM fermé	1 119
60	SM du bassin versant de la Brèche (200075125)	SM fermé	325 443
60	SM de l'Oise plateau Picard (200081255)	SM fermé	52 374
60	SM du SAGE Oise Moyenne (200092823)	SM fermé	257 378
60	SM des sources d'Essuiles-Saint-Rimault (200081586)	SM fermé	2 561
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	770 575
60	SM Oise-Aronde (200024206)	SM fermé	313 759
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	764 222

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)